



Conseil communal Ville de Soignies

Le 13 octobre 2026



Point 1



DIRECTION GÉNÉRALE - APPROBATION DU PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 SEPTEMBRE 2026 - VOTE



Point 2



DIRECTION GÉNÉRALE - DÉSIGNATION D'UN GARDIEN DE LA PAIX-CONSTATATEUR ET PRESTATION DE SERMENT - VOTE



Point 2

Gardien de la Paix-Constatateur

- ✓ Le 1^{er} janvier 2025, un nouveau Gardien de la Paix a pris ses fonctions au sein de la Ville de Soignies
- ✓ Plusieurs formations ont été réussies par l'agent
- ✓ Les qualifications permettent désormais à l'agent d'exercer les missions de constatation des infractions pouvant faire l'objet de sanctions administratives communales
- ✓ Pour être désigné en qualité d'agent constatateur, l'agent doit prêter serment devant le Conseil communal



Point 3

FINANCES - BUDGET 2026 - ZONE DE SECOURS HAINAUT CENTRE - ADAPTATION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE DE SOIGNIES - VOTE



Point 3

Dotation de la Ville de Soignies à la Zone de Secours Hainaut Centre

- ✓ Une dotation de **711.483,23 €** a été inscrite lors du vote du budget 2026 de la Ville de Soignies sur base des montants fournis par la Zone de Secours
- ✓ Le Conseil de la Zone de Secours a revu et arrêté les nouveaux montants des dotations communales, la dotation définitive de la Ville de Soignies pour 2026 est de **653.789,04 €** soit une diminution de **57.694,19 €** par rapport au budget initial



Point 4



FINANCES - MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2 DU SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - EXERCICE 2026 - VOTE



Point 5

**E.E.P.S.I.S. - APPEL À CANDIDATURE
À UNE FONCTION DE
DIRECTEUR/DIRECTRICE DANS UNE
ÉCOLE SECONDAIRE - DANS UN
EMPLOI VACANT (ADMISSION AU
STAGE) - RATIFICATION - VOTE**



Point 5

Direction à l'EEPSIS

- ✓ Le Directeur de l'EEPSIS est absent pour un congé de mission depuis 6 années, durée maximale pour ce type de congé
- ✓ Le Directeur ne réintégrera pas ses fonctions, le poste de Directeur de l'EEPSIS est donc vacant
- ✓ Le Collège du 24 septembre 2026 a validé l'appel à candidatures interne et le profil de fonction pour le poste de directeur de l'EEPSIS
- ✓ Le Conseil communal, compétent en la matière, doit ratifier ces décisions



Point 6

**MOBILITÉ - SOIGNIES - RÈGLEMENT
COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE
- RUE DE STEENKERQUE 29 -
RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT
DE STATIONNEMENT POUR
PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP - VOTE**



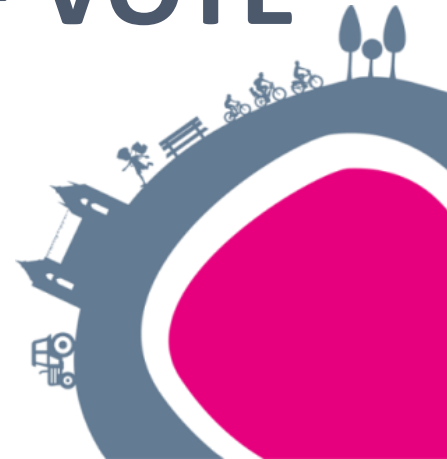
Point 6

Réservation d'un emplacement de stationnement PMR - Rue de Steenkerque 29 à Soignies



Point 7

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE - FIN DE MANDAT D'UN MEMBRE DE LA CCATM - REMPLACEMENT - VOTE



Point 7

CCATM - Remplacement d'un membre

- ✓ Le Conseil communal de la Ville de Soignies du 24 juin 2025 a désigné ses membres pour le renouvellement de la CCATM
- ✓ Un membre désigné a remis sa démission de plein droit pour cause de déménagement.
- ✓ Dès lors, il y a lieu de le remplacer par une candidature présente dans la réserve :
 - un membre suppléant représentant les intérêts liés à l'approvisionnement énergétique



Point 8

**MARCHÉS PUBLICS - CONCESSION
DE SERVICES AYANT POUR OBJET LA
GESTION ET L'EXPLOITATION DU
CONTRÔLE DE STATIONNEMENT EN
VOIRIE À DURÉE LIMITÉE -
APPROBATION DES DOCUMENTS
DE LA CONCESSION - VOTE**



Point 8

Concession de services pour la gestion du stationnement

- ✓ Suite à la fin de la concession avec la société « Rauwers », le marché de concession pour la gestion du stationnement avait été approuvé par le Conseil communal du 09 décembre 2025
- ✓ À la suite de la réception des offres, il est apparu que la présentation des offres était fortement différente et que l'analyse ne pouvait pas se faire de manière objective



Point 8

Concession de services pour la gestion du stationnement

- ✓ Le Collège communal a décidé d'arrêter le marché et de le relancer en précisant l'offre et les documents de la concession afin de permettre une analyse objective
- ✓ Par rapport au dossier de décembre 2025, aucun changement dans la gestion stationnement n'est réalisé
- ✓ le recours à un système de contrôle par « scan car » **n'est pas autorisé**, l'humain est toujours privilégié



Point 8

Concession de services pour la gestion du stationnement

- ✓ Les modifications sont d'ordre financières :
 - le traitement de la TVA : les soumissionnaires sont désormais invités à présenter leurs offres sur une base hors TVA
 - la rétribution annuelle minimale garantie à la Ville : un montant minimum de **75.000 €** par an est désormais imposé au concessionnaire
- ✓ Pour rappel, la nouvelle concession de services sera limitée à 10 ans et est estimée à **3.041.462,77 €** pour la durée totale de la concession



Point 9

**MARCHÉS PUBLICS - RÉALISATION DE 4
BASSINS DE RÉTENTION ET
RÉAMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR
POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DE
RUISSELLEMENT ET COULÉES
BOUEUSES AU SUD DE NEUFVILLES -
APPROBATION DES CONDITIONS
ET DU MODE DE PASSATION - VOTE**



Point 9

Gestion des inondations au sud de Neufvilles

- ✓ Des inondations sont régulièrement constatées lors de forts épisodes pluvieux près des habitations de la rue Reine de Hongrie mais également sur le domaine public
- ✓ Afin de protéger ce secteur contre les inondations, plusieurs pistes ont été étudiées par le GISER et par un bureau d'études



Point 9

Gestion des inondations au sud de Neufvilles

- ✓ 4 bassins de rétention temporaire des eaux de pluie seront créés sur le RAVeL :
 - 3 dans le tronçon entre le chemin des Errauves et la rue Reine de Hongrie
 - 1 dans le tronçon entre la rue Reine de Hongrie et la rue Caulier
- ✓ Le carrefour entre la rue Reine de Hongrie et le RAVeL sera également réaménagé en forme de cuvette afin de favoriser un écoulement maîtrisé des eaux



Point 9

Gestion des inondations au sud de Neufvilles

- ✓ Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté du Collège communal de Soignies de renforcer la lutte contre les inondations sur l'ensemble du territoire
- ✓ Plusieurs actions ont déjà été réalisées:
 - L'installation de batardeaux dans certaines habitations privées
 - la création d'une zone d'immersion temporaire à l'étang de la Cafetière
 - l'entretien du réseau hydrographique



Point 9

Gestion des inondations au sud de Neufvilles

- ✓ L'estimation de ce marché est de
156.908,69 € TVAC
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure ouverte
- ✓ Ces travaux sont prévus au budget extraordinaire 2026
- ✓ Pour rappel, la Ville de Soignies a obtenu un subside régional sous la précédente mandature d'un montant de
472.060,31 €



Point 10

**MARCHÉS PUBLICS - THIEUSIES -
RÉFECTION D'UN TRONÇON DE
VOIRIE À LA RUE DE SIRIEU (DE LA
PLACE JUSQU'AU N°294) -
APPROBATION DES CONDITIONS
ET DU MODE DE PASSATION -
VOTE**



Point 10

Réfection d'un tronçon de la rue de Sirieu

- ✓ Le tronçon de la rue de Sirieu situé entre la place de Thieusies et l'habitation n°294 est encore aujourd'hui recouvert de pavés et nécessite une réfection
- ✓ La dégradation de ces pavés forme régulièrement des trous dans la chaussée provoquant un problème de sécurité et d'inconfort pour les usagers
- ✓ De plus, ce tronçon nuit à l'image de l'entrée du village



Point 10

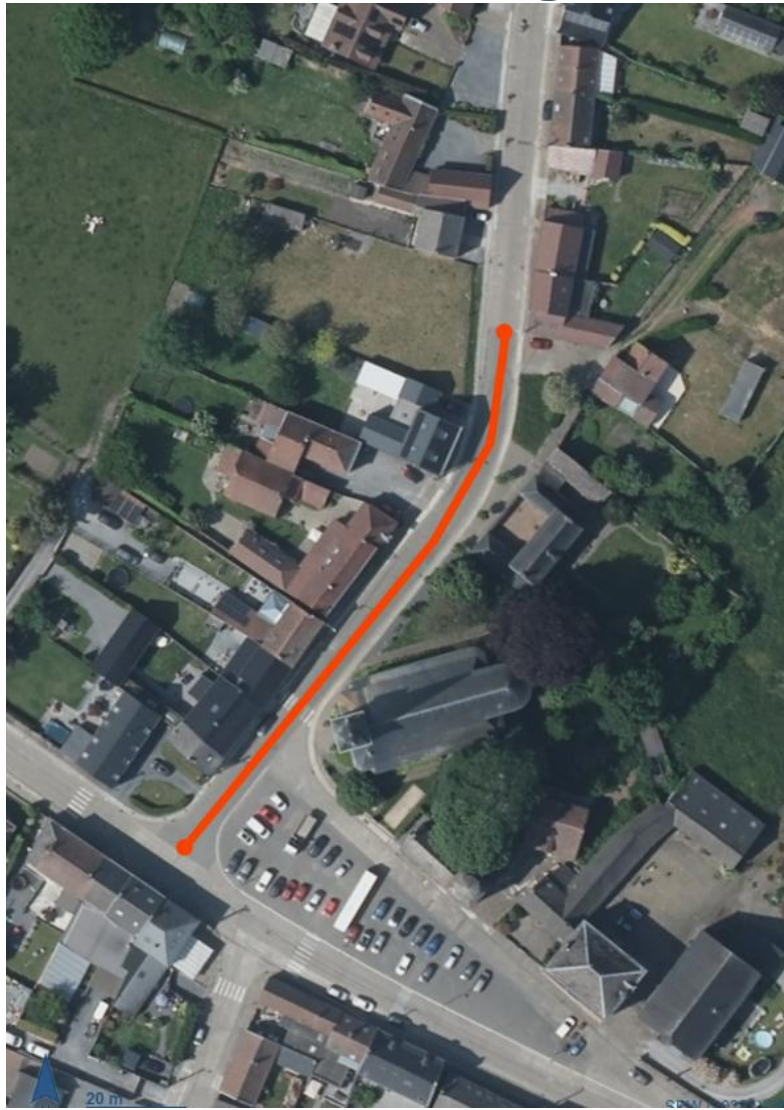
Réfection d'un tronçon de la rue de Sirieu

- ✓ L'estimation du marché pour la réfection d'un tronçon de la rue de Sirieu à Thieusies est de **157.815,59 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure négociée directe avec publication préalable
- ✓ Ces travaux sont prévus au budget extraordinaire 2026 et seront financés par un emprunt



Point 10

Réfection d'un tronçon de la rue de Sirieu



Point 11

**MARCHÉS PUBLICS - HÔTEL DE
VILLE - RÉFECTION BÉTON ET
RÉNOVATION DE LA TOITURE
PLATE - APPROBATION DES
CONDITIONS ET DU MODE DE
PASSATION - VOTE**



Point 11

Hôtel de Ville - Toiture plate

- ✓ La toiture plate du bâtiment arrière de l'Hôtel de Ville a subi d'importantes dégradations dues à la corrosion du béton armé
- ✓ Les bacs chéneaux destinés à la collecte et à l'évacuation des eaux pluviales ont également été endommagés
- ✓ Une réparation de cette toiture est nécessaire afin de prévenir d'éventuelles infiltrations d'eau et d'éviter une aggravation des dégradations actuelles



Point 11

Hôtel de Ville - Toiture plate

- ✓ L'estimation du marché pour la réfection des béton et la rénovation de la toiture plate de l'Hôtel de Ville est de **167.944,37 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure négociée sans publication préalable
- ✓ Ces travaux sont prévus au budget extraordinaire 2026 et seront financés par un emprunt et un prélèvement sur fonds de réserve



Point 12

**MARCHÉS PUBLICS - CHAUSSÉE-
NOTRE-DAME-LOUVIGNIES -
RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE
HAUTE - APPROBATION DES
CONDITIONS ET DU MODE DE
PASSATION - VOTE**



Point 12

Réfection de la rue Haute

- ✓ La rue Haute à Chaussée-Notre-Dame-Louvignies présente un état de dégradation important, notamment en raison de la présence d'une déformation au centre de la voirie
- ✓ Cette déformation peut provoquer des dommages aux véhicules et compromet la qualité et la sécurité de la circulation
- ✓ Une réfection de la voirie est nécessaire afin de garantir une circulation sûre et une accessibilité optimale pour l'ensemble des usagers



Point 12

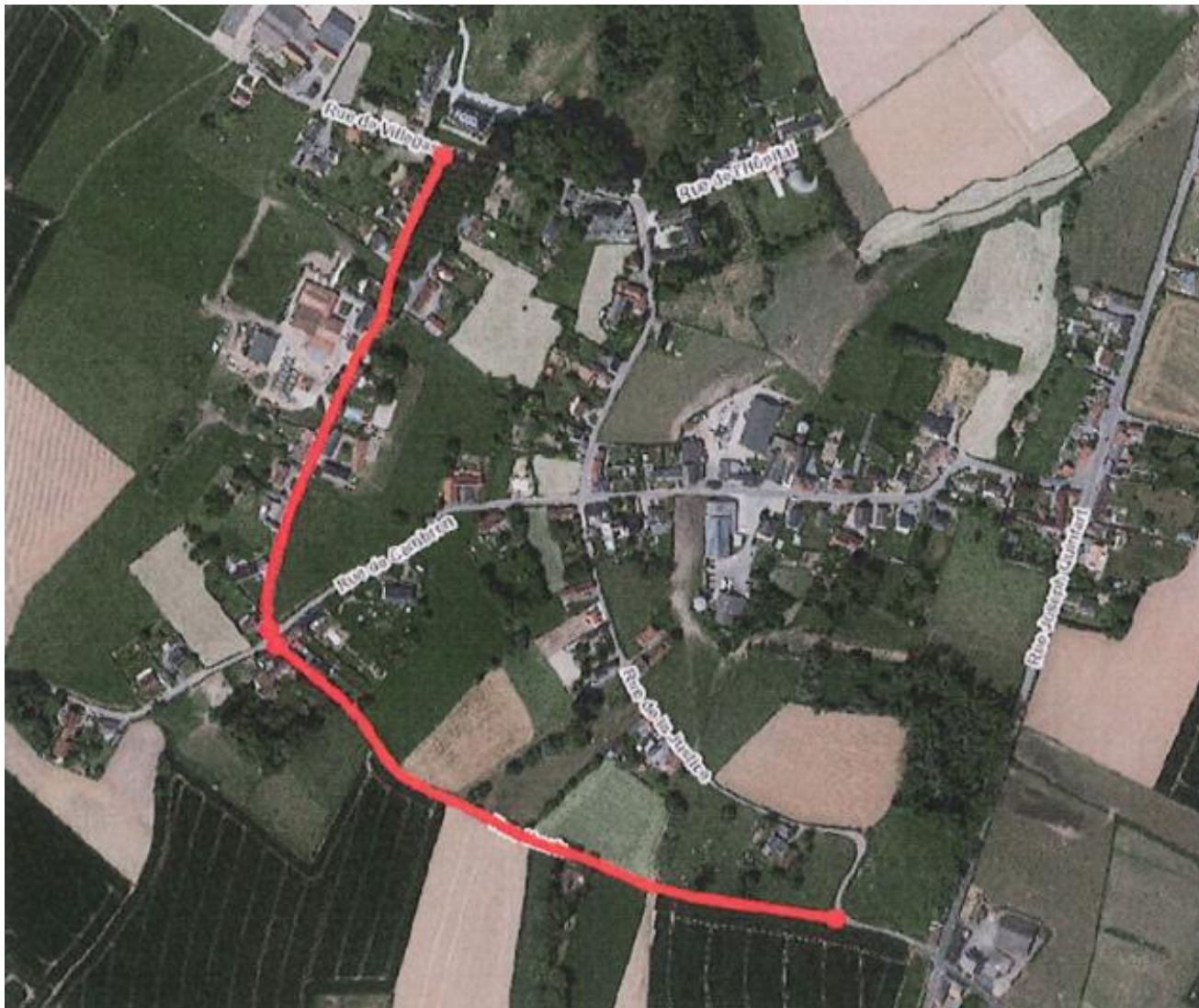
Réfection de la rue Haute

- ✓ L'estimation du marché pour la réfection de la rue Haute à Chaussée-Notre-Dame-Louvignies est de **489.169,16 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure ouverte
- ✓ Ces travaux sont prévus au budget extraordinaire 2026 et seront financés par un emprunt



Point 12

Réfection de la rue Haute à Chaussée-Notre-Dame-louvignies



Point 13

**MARCHÉS PUBLICS - NAAST -
RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE DE
FLANDRE - APPROBATION DES
CONDITIONS ET DU MODE DE
PASSATION - VOTE**



Point 13

Réfection de la rue de Flandre à Naast

- ✓ La rue de Flandre à Naast est une ancienne voirie présentant un revêtement en béton
- ✓ Les dalles de béton du revêtement sont fortement abimées et créés des nuisances pour les riverains
- ✓ Cette voirie est un axe fortement fréquenté puisque c'est une voirie de transit reliant le village de Naast vers Soignies
- ✓ La réfection de la voirie est nécessaire afin de garantir un cadre de vie agréable pour les riverains



Point 13

Réfection de la rue de Flandre à Naast

- ✓ Ce chantier prévoit :
 - La réfection de la voirie en revêtement hydrocarboné
 - Le remplacement des filets d'eau
 - La création de carrés végétaux en début et fin de zones de stationnement afin de verduriser et embellir l'espace public tout en garantissant et en sécurisant l'offre de stationnement existante. Ces dispositifs permettent également de réduire la vitesse sur cette voirie large et rectiligne



Point 13

Réfection de la rue de Flandre à Naast

- ✓ L'estimation du marché pour la réfection de la rue de Flandre à Naast est de **796.801,08 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure ouverte
- ✓ Ces travaux sont prévus en MB1 du budget extraordinaire 2026 et seront financés par un prélèvement sur fonds de réserve



Point 13

Réfection de la rue de Flandre à Naast



Point 14

**MARCHÉS PUBLICS - NEUFVILLES -
RÉFECTION D'UN TRONÇON DE VOIRIE
AU CHEMIN DE CASTEAU (DU CHEMIN
DE LA BRULOTTE JUSQUE L'ENTRÉE
DU BOIS VERS CASTEAU) -
APPROBATION DES CONDITIONS ET
DU MODE DE PASSATION - VOTE**



Point 14

Réfection du chemin de Casteau

- ✓ Le chemin de Casteau est fréquemment utilisé tant par les automobilistes que par les usagers faibles pour rejoindre les villages de Casteau et Neufvilles
- ✓ Aujourd'hui, le tronçon du chemin de Casteau à Neufvilles entre le chemin de la Brulotte et le bois est fortement dégradé et présente de nombreuses déformations présentant des nuisances pour les riverains mais également un inconfort pour les usagers de la route



Point 14

Réfection du chemin de Casteau

- ✓ Une intervention est donc nécessaire
- ✓ Le tronçon entre le chemin de la Brulote et le début du bois vers Casteau est aujourd'hui urbanisé et la voirie ne présente pas de filet d'eau
- ✓ Sur ce tronçon, des filets d'eau seront donc posés afin d'assurer une évacuation adéquates des eaux pluviales



Point 14

Réfection du chemin de Casteau

- ✓ Les travaux sont scindés en 3 zones successives :
 - Zone 1 : du carrefour avec le chemin de la Brulotte (y compris) jusqu'au n°100C :
réfection du coffre de voirie et pose d'un filet d'eau côté paire
 - Zone 2 : du n°100C au n°124 : remplacement du revêtement de voirie et pose de filets d'eau des deux côtés de la voirie
 - Zone 3 : la traversée du bois : entretien du revêtement par un enduisage



Point 14

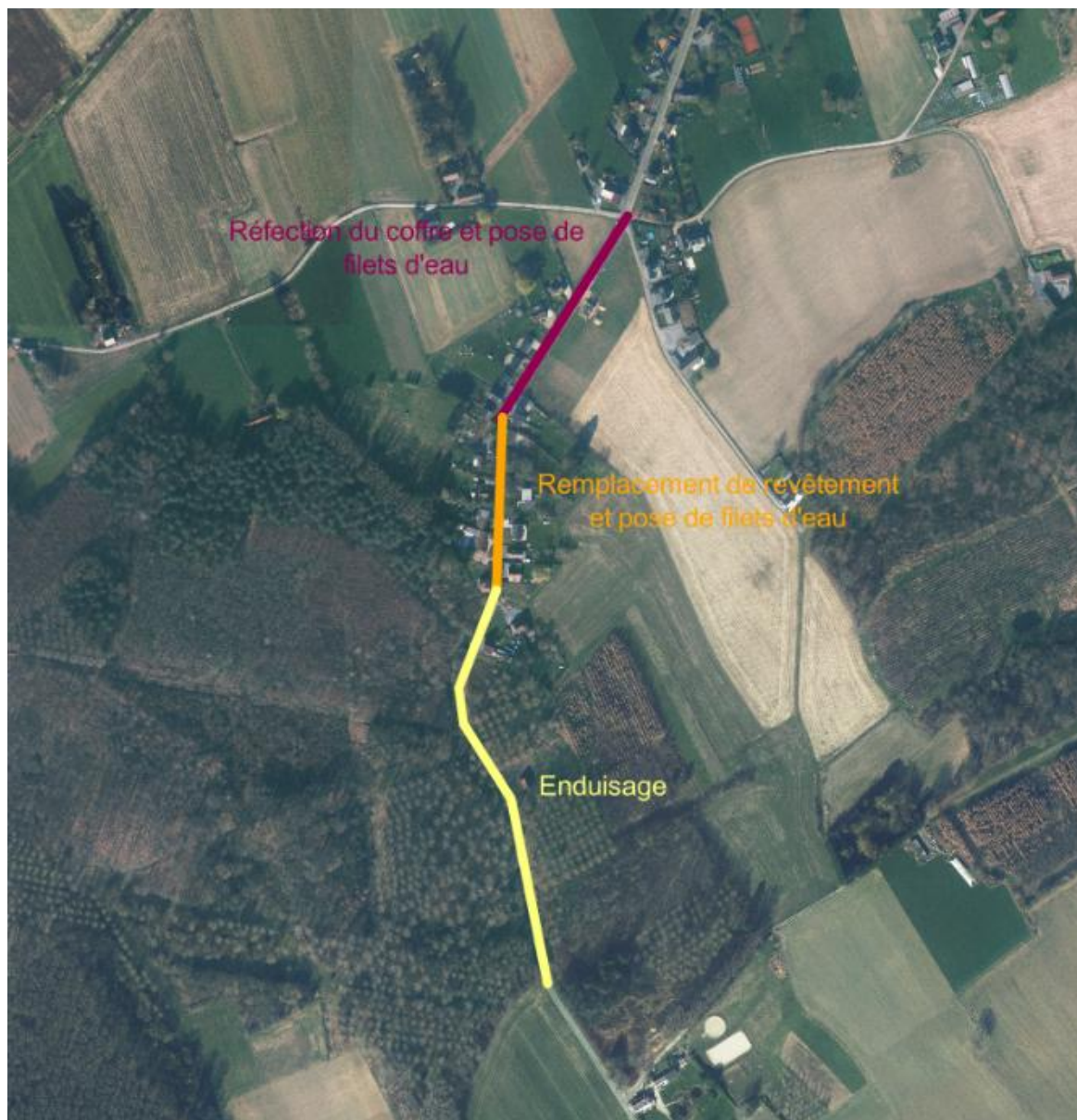
Réfection du chemin de Casteau

- ✓ L'estimation du marché pour la réfection du tronçon du chemin de Casteau à Neufvilles est de **347.030,38 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure ouverte
- ✓ Ces travaux sont prévus au budget extraordinaire 2026 et seront financés par un emprunt



Point 14

Réfection du chemin de Casteau



Point 15

**MARCHÉS PUBLICS - MARCHÉ DE
SERVICES - INTERVENTION D'UN
AUTEUR DE PROJET POUR LA
TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT
COMMERCIAL EN SALLE DE
GYMNASTIQUE ET D'ARTS MARTIAUX -
APPROBATION DES CONDITIONS ET
DU MODE DE PASSATION - VOTE**



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Dans sa Déclaration de Politique Communale 2024-2030 (DPC), la majorité PS-Ensemble a comme objectif de construire une salle pour la pratique de la gymnastique et des arts martiaux
- ✓ Lors de la précédente mandature, le Collège communal avait souhaité créer cet espace sur un terrain communal situé au chemin de l'Épinois



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Entre-temps, le bâtiment de l'Intermarché à la chaussée de Lessines a été mis en vente
- ✓ Le Collège communal a saisi l'opportunité afin d'y créer le projet de salle pour la pratique de la gymnastique et des arts martiaux
- ✓ Le Conseil communal a approuvé l'acquisition du site lors de la séance du 14 octobre 2025



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Le site présente plusieurs atouts :
 - Le bâtiment est assez récent et présente une superficie de 1.975 m²
 - Le site dispose de 120 places de parking en bon état et offrant une importante capacité d'accueil
 - Le terrain bénéficie d'une position avantageuse proche des grands axes avec un accès aisé et une excellente visibilité qui sont des facteurs essentiels pour toute activité future



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Les futurs travaux à réaliser sur ce nouveau site concerneront l'aménagement intérieur du bâtiment existant, afin de l'adapter aux futures activités
- ✓ Le coût global sera moins onéreux qu'une construction complète comme cela était initialement prévu sur le site de l'Epinois
- ✓ Ce projet sera réalisé lors de l'obtention de subsides wallons



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Un dossier a été ouvert à Infrasports et notre demande a été jugée recevable par la Région Wallonne afin d'obtenir un subside entre 50 et 70 % en fonction de différentes critères
- ✓ Cette première étape de recevabilité de la demande de subsides a été validée par Infrasports en juillet 2026
- ✓ Aujourd'hui, la Ville de Soignies doit lancer le marché pour désigner un auteur de projet en vue de constituer son dossier d'avant-projet



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ Le marché de services relatif à la désignation d'un auteur de projet pour la transformation d'un bâtiment commercial en salle de gymnastique et d'arts martiaux est estimé à **336.744,39 € TVAC**
- ✓ Le mode de passation du marché est une procédure ouverte
- ✓ Ces prestations sont prévues au budget extraordinaire 2026 et seront financées sur un prélèvement sur fonds de réserve



Point 15

Salle de gymnastique et d'arts martiaux

- ✓ En attendant la concrétisation du projet, le site sera valorisé :
 - Lieu de stockage pour le service des travaux permettant de ne plus louer l'entrepôt chez « Bongs »
 - Location au Gym Club Soignies et au Centre Reine Fabiola pour deux beaux projets pour les sonégiens
 - Vente d'une parcelle enherbée non-utilisée



Point 16

**PATRIMOINE - SOIGNIES -
VALORISATION IMMOBILIÈRE -
MISE EN VENTE PARTIELLE -
CHAUSSÉE DE LESSINES, 6 - VOTE**



Point 16

Valorisation immobilière - « Intermarché »

- ✓ Une partie de la parcelle, située à l'angle de l'avenue Jacques Brel et de la chaussée de Lessines est aujourd'hui inutilisée et peut être vendue
- ✓ La parcelle est située en zone d'habitat et plus précisément en zone d'habitat urbain à moyenne densité



Point 16

Valorisation immobilière - « Intermarché »

- ✓ Conformément au plan de mesurage et de division établi par le géomètre, la parcelle destinée à être mise en vente présente une superficie de 1.284 m² et sa valeur est estimée à **199.000 €**
- ✓ Le Conseil communal doit approuver la mise en vente de la parcelle



Valorisation immobilière - « Intermarché »



Point 17

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE - BOUCLE DU HAINAUT - ÉTAT DE LA SITUATION - INFORMATION



Point 18

COMMUNICATION(S)



Point 19

ARTICLE(S) 74 DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR :

- RÉPONSE(S) AU(X) QUESTION(S)
POSÉE(S) LORS DE LA SÉANCE
PRÉCÉDENTE OU EN COMMISSION
- QUESTION(S) ORALE(S) POSÉE(S)
AU COLLÈGE COMMUNAL



Ville de **Soignies**

